

Prévention et Secours Jeunes Enfants

Formation destinée aux professionnels de la petite enfance ou à toute personne travaillant au contact des jeunes enfants. Cette formation concerne d'une part la prévention des risques professionnels au sein du domicile ou de la structure d'accueil et d'autre part les conduites à tenir et la maîtrise des gestes de premiers secours.

Durée: 6.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Salariés du secteur de la petite enfance (crèche, multi accueil, RAM.....)
- Salariés du particulier employeur (assistantes maternelles, garde d'enfants ...)
- Toute personne souhaitant assurer la sécurité, la prévention et la prise en charge d'un jeune enfant blessé ou malade au sein de son domicile

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique de la prise en charge d'un jeune enfant blessé ou malade
- Connaître et prévenir les risques d'accidents au sein de la structure d'accueil ou au domicile du jeune enfant
- Etre capable de prendre en charge un jeune enfant blessé ou malade et demander un avis médical

Compétences visées

Etre capable de réaliser une protection adaptée

Etre capable d'examiner un jeune enfant qui s'est blessé

Etre capable d'alerter les secours

Etre capable de secourir efficacement un enfant ou un nourrisson blessé

Etre capable de mettre en oeuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention dans le cadre des accidents de la vie courante concernant les jeunes enfants

Contenu de la formation

- Présentation générale de la formation
 - Accueil et présentation du formateur et des stagiaires
 - Présentation du déroulement administratif, logistique et pédagogique de la formation
- Prévention des accidents domestiques et en structure
 - Statistiques des accidents concernant les jeunes enfants
 - Les notions de base en prévention des risques d'accidents domestiques
- Faire alerter
 - Le message d'alerte
 - Les différents services de secours en France
 - Procédure interne à l'établissement (si concerné)
- L'arrêt cardiaque
 - L'enfant ne respire pas

MEDIASKOL

7 résidence le Bois joli

56700 KERVIGNAC

Email: contact@mediaskol.com

Tel: 0668476488



- Le nourrisson ne respire pas
- Brûlure et plaies
 - Brûlure simple et grave
 - Brûlure particulière (par produit chimique, par ingestion ou inhalation, par l'électricité)
 - Plaie simple et grave
 - Piqûres et morsures d'animaux (chat, chien, tique, guêpe....)
- Hémorragies externes
 - L'enfant ou le nourrisson saigne abondamment
 - Saignement du nez
- Troubles neurologiques et respiratoires
 - Le syndrome du bébé secoué
 - L'enfant présente les signes d'un accident vasculaire cérébral
 - L'enfant présente des difficultés pour respirer
 - L'enfant réclame du sucre
- Obstruction aiguë des voies aériennes
 - L'enfant est victime d'une obstruction totale des voies aériennes
 - Le nourrisson est victime d'une obstruction totale des voies aériennes
 - L'enfant ou le nourrisson présente une obstruction partielle des voies aériennes
- Perte de connaissance
 - L'enfant ne répond pas mais respire
 - Le nourrisson ne répond pas mais respire
 - L'enfant ou le nourrisson est victime de convulsions
- Traumatisme
 - L'enfant se plaint d'une atteinte traumatique au niveau des membres
 - L'enfant se plaint d'une atteinte traumatique au niveau de la tête
 - L'enfant se plaint d'une atteinte traumatique au niveau du dos

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Mickaël Legendre (responsable pédagogique et formé référent handicap) sapeur-pompier professionnel, formateur en ergonomie au travail, formateur APS ASD (Acteur Prévention Secours Aide et Soins à Domicile) et Sandrine Legendre (formatrice, APS ASD et SST responsable administrative et commerciale)

Coût : 99€ en « inter » (inscription individuelle). Consulter nous pour de l'INTRA (formation établie pour le compte d'un groupe constitué) au 0642601781 ou par mail : contact@mediaskol.com

Contact administratif : par téléphone au 0642601781 ou par mail (contact@mediaskol.com) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) Réponse à vos questions sous 48 heures au maximum

Délai et modalités d'accès : sous 24 heures pour les formations en ligne et sous 15 jours pour la mise en place d'une formation « présentielle » en moyenne sauf cas particulier et en fonction de la disponibilité du formateur et des stagiaires. **Formation individuelle** : respect obligatoire d'un délai de 11 jours pour commencer une formation présentielle ou à distance

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.

MEDIASKOL

7 résidence le Bois joli
56700 KERVIGNAC
Email: contact@mediaskol.com
Tel: 0668476488



- Formulaire d'évaluation de la formation.

Accès handicapés :

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée par notre référent handicap en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Merci de prendre contact en amont de la formation avec le 0668476488 (Référént handicap)

Indicateurs de résultat :

Nouvelle formation (2021) aucun indicateur de résultat à ce jour

18/10/2021